



## La base de Manta est redevenue équatorienne

Par [Joaquín Rivery Tur](#)

Mondialisation.ca, 25 septembre 2009

[Cuba info](#) 25 septembre 2009

Région : [Amérique latine & Caraïbe](#)

Thème: [Militarisation](#)

Le drapeau équatorien flotte de nouveau en toute liberté sur la base de Manta, une base installée sur la côte de l'Océan Pacifique. Auparavant, on avait prétendu qu'elle servait uniquement à lutter contre le trafic de drogues, mais, pour les habitants de la zone, elle était plus tristement connue en raison des excès commis par les troupes nord-américaines.

Le drapeau des États-Unis n'y flotte plus et maintenant, l'indépendance et la souveraineté du pays s'étendent sur tout le territoire national. L'accord signé et appliqué illégalement par Jamil Mahuad a pris fin. On se rappellera de lui comme du président qui a cédé un morceau du territoire national à l'empire du Nord.

Aujourd'hui, les phrases prononcées par le Chancelier Fander Falconi lors de l'acte de récupération définitive de la base résonnent de toute leur force :

« Plus jamais de bases étrangères sur le sol équatorien. Plus jamais nous ne vendrons notre drapeau ».

Le continent entier se félicite du départ des troupes étrangères de la base de Manta. L'Amérique Latine ne veut plus d'une présence étrangère incontrôlable. Cependant, poussé par son désir de domination du continent tout entier, Washington a demandé aux colombiens de prendre la relève.

C'est la raison pour laquelle tous les pays de la région exigent du gouvernement d'Alvaro Uribe une totale transparence sur les termes du traité qui cède sept bases militaires colombiennes au Pentagone pour « lutter contre le trafic de drogues ».

Une grande coïncidence : le journal équatorien El Comercio a révélé les résultats d'une enquête de la Commission des Affaires Étrangères de la Commission Législative, aujourd'hui dissoute, et qui avait remplacé le Parlement. L'enquête avait porté sur la base de Manta.

Elle avait démontré qu'en 10 ans d'occupation de la base par le Comando Sur, aucune opération aérienne contre des avions chargés de drogues n'avait été enregistrée.

On est donc en droit de se demander si les bases concédées par le gouvernement colombien vont avoir les mêmes usages et les mêmes résultats.

Sur le sol des États-Unis, seuls les petits trafiquants sont poursuivis et la fameuse Drug Enforcement Agency (la DEA) s'est vue mêlée en de nombreuses occasions à des affaires de trafics de stupéfiants. Il est donc permis de supposer que ce n'est pas la persécution des

trafiquants de drogues, le véritable objectif des bases, mais qu'elles constituent plutôt des positions avancées pour pouvoir se livrer, avec les moyens les plus sophistiqués, à l'espionnage électronique et pour servir éventuellement de point de départ à des interventions militaires dans des pays d'Amérique Latine ou de la zone des Caraïbes.

Un bruit court selon lequel il serait possible que les avions transportent des drogues vers les États-Unis. Ce ne serait pas la première fois.

La pression des pays de l'Amérique du Sud autres que la Colombie pèse actuellement sur la Maison Blanche et le Pentagone car aucun de ces pays n'accepte la présence de forces étrangères dans la région. Par exemple, le Paraguay vient d'annuler des opérations militaires conjointes avec les États-Unis : par les temps qui courent, il ne vaut mieux éviter d'avoir des effectifs nord-américains en train de jouer à la guerre sur son propre sol.

Le coup d'État perpétré au Honduras a compliqué le jeu pour les États-Unis, en raison des preuves qui ont été apportées sur le rôle joué par sa base de Palmerola dans ces faits. Tout le monde est maintenant conscient de la menace que constitue ce genre d'installation sur le territoire d'un pays.

Mais il existe actuellement un nouveau danger pour l'Amérique Latine, celui du développement d'un capitalisme de guerre, avec la naissance de nouvelles entreprises qui embauchent des mercenaires pour dissimuler la présence de troupes officielles.

Par exemple, les familles les plus riches du Honduras ont déjà annoncé qu'elles ont embauché d'anciens membres de la contra nicaraguayenne pour protéger leurs propriétés, car elles se préoccupent de l'esprit de rébellion et de résistance qui parcourt le pays, fomenté par l'indignation qu'a causé le coup d'État.

On comprend donc très bien la joie des équatoriens qui se voient libérés de toute présence étrangère sur leur sol, et leur détermination, exprimée par la voix du Chancelier Falconi : « Plus jamais de bases étrangères sur le sol équatorien. Plus jamais nous ne vendrons notre drapeau ».

La source originale de cet article est [Cuba info](#)  
Copyright © [Joaquín Rivery Tur](#), [Cuba info](#), 2009

---

Articles Par : [Joaquín Rivery Tur](#)

**Avis de non-responsabilité** : Les opinions exprimées dans cet article n'engagent que le ou les auteurs. Le Centre de recherche sur la mondialisation se dégage de toute responsabilité concernant le contenu de cet article et ne sera pas tenu responsable pour des erreurs ou informations incorrectes ou inexacts.

Le Centre de recherche sur la mondialisation (CRM) accorde la permission de reproduire la version intégrale ou des extraits d'articles du site [Mondialisation.ca](#) sur des sites de médias alternatifs. La source de l'article, l'adresse url ainsi qu'un hyperlien vers l'article original du CRM doivent être indiqués. Une note de droit d'auteur (copyright) doit également être indiquée.

Pour publier des articles de [Mondialisation.ca](#) en format papier ou autre, y compris les sites Internet commerciaux, contactez: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)

[Mondialisation.ca](http://mondialisation.ca) contient du matériel protégé par le droit d'auteur, dont le détenteur n'a pas toujours autorisé l'utilisation. Nous mettons ce matériel à la disposition de nos lecteurs en vertu du principe "d'utilisation équitable", dans le but d'améliorer la compréhension des enjeux politiques, économiques et sociaux. Tout le matériel mis en ligne sur ce site est à but non lucratif. Il est mis à la disposition de tous ceux qui s'y intéressent dans le but de faire de la recherche ainsi qu'à des fins éducatives. Si vous désirez utiliser du matériel protégé par le droit d'auteur pour des raisons autres que "l'utilisation équitable", vous devez demander la permission au détenteur du droit d'auteur.

Contact média: [media@globalresearch.ca](mailto:media@globalresearch.ca)